

Les Trophées de l'aménagement

Les Trophées de l'aménagement urbain organisés par le *Courrier des maires* et *Paysage-actualités* avec le concours du *Moniteur* seront remis le 8 avril à Macon par Jean-Louis Borloo, ministre délégué à la Ville. Le jury, réuni le 29 janvier dernier, a primé 4 réalisations correspondant à trois tailles de villes différentes : moins de 10 000 habitants, entre 10 000 et 50 000 habitants, plus de 50 000

habitants. Deux prix spéciaux, « *Courrier des maires* » et « *Paysage-actualités* » ont été également attribués. Le concours portait sur des réalisations livrées et ouvertes au public entre décembre 2000 et décembre 2002. Près de 90 dossiers ont été présentés par les villes, concernant des aménagements de places, de voiries mais aussi de traitement d'intérieur d'îlots ou de grands ensembles. **G.D. ■**

Composition du jury :

Eric Burie (*Paysage-actualités*), Martine Kis (*Le courrier des Maires*), Gilles Davoine (*Le Moniteur*), Pascal Dutertre (*architecte*), Florence Robert (*paysagiste*), Estelle Sturtezer (*conseiller technique au ministère de la Ville*), Olivier Monié (*Citéos*), Gonzague Dejouany (*Citénature*), Stéphanie Dreux (*Conceptrain*), Vincent Leurent (*Verdia*), Philippe Thébaud (*Géo-vision-avenir*), Pascal Reyssset (*Georges V*).

VILLES DE PLUS DE 50 000 HABITANTS



LYON (69) Place du 8 mai 1945

Cette esplanade de 3 hectares s'étend au pied de la cité des Etats-Unis. Elle a fait l'objet d'un réaménagement qui structure ses limites et sa partie centrale. A l'est, une halle de marché en bois s'étire le long du boulevard sur plus de 140 m de longueur. A l'ouest prennent place plusieurs petits jardins intimes et mitoyens : fleurs, jeux d'enfants... Au sud, des allées alternent bandes plantées et étendues minérales. Au centre s'étend une vaste prairie de 5000 m², décaissée de 1m50, qui accueille tous les usages : jeux de ballons, pique-nique, cirques, fêtes de quartier...

(**maîtrise d'ouvrage : communauté urbaine de Lyon; maîtrise d'œuvre : In Situ, paysagistes; F. Jourda, architecte; coût : 7,93 millions d'euros.**)

UNE ESPLANADE PLANTÉE DE 3 HECTARES POUR DES USAGES DIVERSIFIÉS.

METZ (57) Parc de la Seille

Un parc urbain de 20 hectares est aménagé sur le site de l'ancienne foire-exposition. Le parti adopté remodèle la topographie. Une suite de prairies ouvre largement l'espace, deux collines-promontoires jardinées établissent une relation à la géographie messine, des terrasses successives conduisent à la rivière, la Seille. Celle-ci voit son cours modifié : un nouveau bras est créé, augmentant le linéaire des berges et les surfaces inondables qui deviennent des jardins humides. La collecte et le traitement des eaux pluviales du futur quartier de l'amphithéâtre animent le parc : roselière, lagunage, et bassin de rétention servant d'aire de jeux.

(**maîtrise d'ouvrage : Ville de Metz ; maître d'œuvre : Jacques Coulon, paysagiste ; coût : 7,1 millions d'euros.**)



UNE SUITE DE PRAIRIES ET DE TERRASSES BORDENT LES BERGES MODIFIÉES DE LA SEILLE.

VILLES DE MOINS DE 10 000 HABITANTS

CHATELAILLON (17) Quartier des Boucholeurs

L'aménagement du quartier des Boucholeurs s'inscrit dans un objectif de développement touristique. Sur le littoral ont été traités l'aménagement du village ostréicole et la mise en valeur du chemin des Douaniers. L'opération a conduit dans le village à privilégier le caractère piéton, à réaliser un parking planté d'arbres, à refaire les sols en

employant des matériaux rustiques (moellons, pavés et dalles calcaires...).

Le long de la digue, le plancher de bois apporte une touche de chaleur et invite à l'arrêt sur les bancs tournés vers la baie d'Yves. Le cheminement à flanc de colline offre une promenade isolée de la circulation automobile et du bruit.

(**maîtrise d'ouvrage : Chatellailon-plage; maîtrise d'œuvre : Bruno Coussy (atelier Ponant) paysagiste; coût : 2,57 millions d'euros.**)

UNE
PROMENADE EN
BOIS ET BÉTON
ENTRE MER
ET COLLINE.



urbain 2003

VILLES DE 10 000 À 50 000 HABITANTS



UNE PERGOLA POUR TRAVERSER LE QUARTIER DES BERGÈRES.

LES ULIS (91) Quartier des Bergères

La ville a été construite à la fin des années 70 avec un urbanisme de tours et de plots répartis de part et d'autre d'une dalle centrale recouvrant des parkings. Vaste esplanade minérale, cette dalle a fait l'objet d'un réaménagement de surface qui en fait un axe de liaison entre les parties nord et sud du quartier des Bergères. Transformée en une promenade couverte, elle s'articule le long d'une grande pergola de 210 mètres de longueur pour 4 mètres de hauteur qui s'étale par endroit en nappe. Les installations de clôtures en bois, la plantation d'arbustes et de végétation rampante, les revêtements de sol en terre cuite ou en béton désactivé, contribuent à diminuer les problèmes de vent, de bruit et de réverbération solaire tout en offrant des espaces extérieurs appropriables par les habitants.

(maîtrise d'ouvrage: ville des Ulis; maîtrise d'œuvre: Christophe Potet, architecte; Florence Sylvos, paysagiste; coût: 808 488 euros HT).

PRIX SPECIAL COURRIER DES MAIRES

VERNON (27) Requalification du quartier des Valmeux

La requalification urbaine de la cité Valmeux a conduit à restructurer le plan-masse initial qui enserrait une rue intérieure entre une vingtaine de barres. Le quartier est dédensifié par la démolition de 141 logements et relié au reste de la ville par de nouvelles voiries. Le projet de résidentialisation définit un nouveau parcellaire dont les limites s'appuient sur des murs massifs en pierre meulière. (maîtrise d'ouvrage: ville de Vernon, Eure Habitat; maîtrise d'œuvre: Patrick Magendie, architecte mandataire; Atelier des deux anges, architectes; Caroline Bigot, paysagiste; BET, Projetud; coût: 4,8 millions d'euros).



LA RÉSIDENTIALISATION DÉFINIT DE NOUVELLES LIMITES

PRIX SPECIAL PAYSAGE-ACTUALITES

CAHORS (46) Les jardins secrets

La ville a développé un concept original basé sur un parcours végétal. Des «jardins secrets» déclinent la thématique du moyen-âge en relation directe avec le patrimoine historique. Ces jardins de proximité s'adressent aussi bien aux touristes qu'aux habitants: jardins des Moines avec ses vieux légumes, jardin mauresque et son doux clapotis, jardin de Saint Jacques avec ses saules tressés, jardin du vert Galant aux plantes aphrodisiaques...

(maîtrise d'ouvrage: ville de Cahors; maîtrise d'œuvre: services des espaces verts; coût: 80 000 euros).



DES JARDINS DE PROXIMITÉ EN RELATION AVEC LE PATRIMOINE HISTORIQUE.